



PRESENCE DU CINEMA EN MILIEU RURAL

Les 5, 6 et 7 avril l'AMRF – Association des Maires Ruraux de France, tenait son Assemblée Générale à NAJAC en Aveyron.

NOTRE AMI MICHEL FERILLOT REPRESENTAIT TERRITOIRES ET CINEMA A CETTE OCCASION, RETOUR SUR SA PARTICIPATION ET SUR CES JOURNEES :

« L'Aveyron, Préfecture Rodez, moins de 300 000 habitants pour une superficie de de près de 9 000 m2 (5ème département en superficie !) 285 communes et...un circuit de cinéma itinérant touchant 50 lieux...!

Territoires et Cinéma était conviée à participer à la fois pour rappeler l'intérêt de la présence du cinéma en milieu rural, la nécessité de de refuser les déserts culturels qui privent nos concitoyens d'accès raisonnables aux films mais aussi pour attester des bonnes relations entre notre Association, ses buts et son action et l'AMRF avec qui un partenariat maintenant ancien et solide s'est peu à peu noué au fil des ans et de ses congrès. Une plaidoirie en faveur de la place du cinéma a été d'autant mieux perçue que cette revendication recoupait largement les préoccupations fortes exprimées par les maires, en particulier Marie-Jeanne Beguet, Trésorière de l'AMRF et Maire de Civrieux, commune pourvue d'un cinéma.

Au sentiment d'abandon des pouvoirs publics, à l'amertume des disparitions des services publics, à l'inquiétude grandement évoquée de la fermeture d'écoles dans le cadre de la réforme scolaire en cours, à la diminution notable des ressources, l'appel à la lutte contre les inégalités des territoires ne pouvait que recevoir un accueil attentif. Cet accueil ne pouvait qu'être d'autant plus significatif que le thème de l'AG porté par un Président tonique, Vanik Berberian, était dédié à la Culture au cœur du Village....!

Fait marquant, démarche forte des Maires ruraux confrontés aux difficultés de survie de leurs territoires misaient sur la Culture comme levier pour maintenir du lien social, créer de l'activité, faire de l'éducation...Une demi-journée de témoignages sur les initiatives innovantes ou plus simplement imaginatives basées la plupart du temps sur l'engagement associatif local tel fut le menu riche de cette Assemblée. Comportements encourageants, porteurs d'optimisme : au dire de la Présidente de la Région Occitanie, chaque village a son « génie propre », ses solutions issues des compétences, des engagements, des désirs de sa population.

Il est particulièrement intéressant de noter un changement significatif : aux exodes destructeurs de vie sociale se substitue souvent un retour vers la ruralité d'une population pas toujours facile à assimiler mais souvent porteuse de volontés dynamiques d'animations...sous une forme renouvelée, on assiste à des démarches très proches de l'éducation populaire... tant décriée et sabordée depuis les années 80.

Si on ajoute à ce renouveau toutes les démarches d'auto organisation souvent autour d'une agriculture respectueuse de l'environnement, c'est une bouffée d'oxygène régénératrice qui a soufflé sur cette AG de l'AMRF plus porteuse de confiance en ses propres forces que revendicatrice d'assistance. Soif de reconnaissance, de décentralisation libératrice de dialogue, fut-il musclé avec le jacobinisme endémique de notre pays, le thème choisi était finalement hautement symbolique de ce que la France rurale veut vivre.

Comment, dans ces conditions, ne pas renforcer notre action médiatrice entre le CNC (médiation attendue), les pouvoirs publics et ces acteurs de terrains qui veulent que vivent leurs communes, avec du cinéma, sans doute, mais aussi et surtout avec la capacité d'organiser une vie digne économiquement, libre culturellement, active socialement. Beau programme démocratique, belle leçon d'optimisme.

Si Territoires et Cinéma a pu se présenter dans l'atelier auquel elle avait été conviée, si l'échange avec Mondes & Multitudes l'association aveyronnaise de Circuits itinérants a été l'objet d'une reconnaissance mutuelle de nos rôles respectifs, nous ne pouvions mieux nous retrouver dans un environnement nous rappelant à nos origines dans le monde de l'Education populaire. »

En cette année d'élections européennes il nous est apparu opportun de faire un bref résumé du rôle du volet MEDIA dans le programme EUROPE CREATIVE (programme de soutien de l'Union européenne aux secteurs de la culture et de la création). « Le volet MEDIA concerne spécifiquement l'industrie du cinéma, de l'audiovisuel et du jeu vidéo » nous n'avons bien entendu indiqué que ce qui concernait le cinéma.)

Il soutient financièrement les professionnels européens* (producteurs, distributeurs, agents de vente, organisateurs de formation et d'événements...) dans le développement, la distribution et la promotion de leurs projets, notamment au-delà de leur pays d'origine. Il encourage également les évolutions technologiques et favorise la création de réseaux transeuropéens. En 2014, 3 nouvelles aides ont été lancées portant sur : le Développement de l'Audience & l'Education à l'Image, les Fonds Internationaux de Coproduction et les Jeux Vidéo. D'autres innovations suivront parmi lesquelles la création d'un nouvel outil de financement pour le secteur de la création.



MEDIA ACCOMPAGNE LES PRODUCTEURS EUROPÉENS INDÉPENDANTS :

DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS PROJETS.

Quels projets ? Sont éligibles :

- les œuvres destinées à une distribution en salles d'au moins 60' (fiction, documentaire de création et animation),
- les œuvres destinées à une diffusion TV ou plateforme numérique d'au moins 90' pour la fiction (unitaire ou série), 24' pour l'animation (unitaire ou série) ou 50' pour le documentaire de création (en unitaire ou en série d'au moins 25' par épisode).

Le projet ne doit pas entrer en production avant 8 mois à compter de la demande de subvention.

DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS CATALOGUES DE PROJETS

Quels projets ? Sont éligibles :

- les œuvres destinées à une distribution en salles d'au moins 60' (fiction, documentaire de création et animation),
- les œuvres destinées à une diffusion TV ou plateforme numérique d'au moins 90' pour la fiction (unitaire ou série), 24' pour l'animation (unitaire ou série) ou 50' pour le documentaire de création (en unitaire ou en série d'au moins 25' par épisode).

Les projets soumis ne doivent pas entrer en production avant 8 mois à compter de la demande de subvention.

MEDIA ENCOURAGE LES DISTRIBUTEURS À INVESTIR DANS LA PROMOTION ET LA DISTRIBUTION DE FILMS EUROPÉENS NON NATIONAUX.

Quels films ?

Les œuvres européennes (produites majoritairement par des producteurs établis dans des pays MEDIA et réalisées avec une participation significative de professionnels de ces pays) récentes, de fiction, d'animation ou de documentaire, destinées à une sortie en salles.

Les films allemands, anglais, espagnols, français et italiens dont le budget de production est supérieur à 10 millions d'euros ne sont pas éligibles.

Les films retenus devront sortir en salles dans les 18 mois qui suivent le dépôt de la demande.



LES DISTRIBUTEURS DE FILMS EUROPÉENS NON NATIONAUX PEUVENT ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'UN SYSTÈME AUTOMATIQUE DE SOUTIEN

Quels films ?

Les œuvres européennes (produites majoritairement par des producteurs établis dans des pays participant au programme et réalisées avec une participation significative de professionnels de ces pays) récentes, de fiction, d'animation ou de documentaire d'au moins 60' (fiction, documentaire de création et animation), les œuvres destinées à une diffusion TV ou plateforme numérique d'au moins 90' pour la fiction, 24' pour l'animation ou 50' pour le documentaire de création

MEDIA soutient également :

LES FESTIVALS QUI PROPOSENT UNE PART SIGNIFICATIVE D'ŒUVRES EUROPÉENNES ET TRAVAILLENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Ainsi que

LES ACTIONS COMMUNES EUROPÉENNES DE PROMOTION QUI FACILITENT ET ENCOURAGENT LES ÉCHANGES ENTRE LES PROFESSIONNELS

Enfin :

MEDIA COFINANCE LES FORMATIONS PERMETTANT AUX PROFESSIONNELS D'ACCROÎTRE LEURS COMPÉTENCES SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN ET INTERNATIONAL.

MEDIA VISE À PROMOUVOIR LA CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE ET À ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE ET L'INTÉRÊT DU PUBLIC POUR LES ŒUVRES EUROPÉENNES.

En particulier domaine de l'éducation cinématographique Ainsi que les activités de développement du public.



682 VILLES, 1 182 SALLES, 3 194 ÉCRANS

Créé en 1992, EUROPA CINEMAS est le premier réseau de salles à programmation majoritairement européenne. Son objectif est d'apporter, grâce notamment au financement du programme Europe Créative, un soutien opérationnel et financier aux salles qui s'engagent à programmer un nombre significatif de films européens non nationaux et à mettre en place des actions d'animation et de promotion en direction du jeune public.



« Cinéma et égalité des territoires »
concerne évidemment le public

Comme chaque année sortent les statistiques sur la fréquentation cinématographique. Nous avons souvent publié dans « En Bref » des statistiques sur l'implantation des salles, et montré ainsi les écarts importants entre les départements et les villes. Aujourd'hui les chiffres qui paraissent sur la fréquentation des cinémas par la population, reflètent bien évidemment ces mêmes écarts importants concernant la fréquentation.

Ces chiffres montrent que sur 61 millions de spectateurs âgés de 5 ans et plus, 20 millions ne vont jamais au cinéma. Quant aux autres, ils se répartissent en 3 catégories.

« La Géographie du cinéma » du CNC indique :

« Les spectateurs assidus vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les occasionnels au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois). Les habitués du cinéma regroupent les assidus et les réguliers. »

Les assidus et les réguliers représentent presque 13 millions de spectateurs et génèrent 134 millions d'entrées, soit en moyenne 10 séances par an. Quant aux occasionnels pour 28 millions de spectateurs ils génèrent les 66 millions d'entrées restantes, soit une moyenne de 4,2 séances par an.

Ces chiffres montrent, comme nous ne cessons de le répéter qu'il y a une marge importante de spectateurs à fidéliser et à reconquérir.

Si les occasionnels rejoignaient les réguliers, nous aurions alors un public global de 41 millions de spectateurs. Et comme la moyenne des réguliers est de 10 séances par an, la fréquentation annuelle passerait de 200 millions à 410 millions. Sans aller jusqu'à ces chiffres largement utopiques, remarquons malgré tout qu'une séance de plus par spectateur et par an apporterait au cinéma 41 millions d'entrées supplémentaires. Quant aux nouveaux spectateurs à conquérir, comme ils sont au nombre de 20 millions, l'ouverture de nouvelles salles, comme la création de circuits itinérants, aboutiraient à un développement du public qu'il est impossible d'estimer.

LA ROCHELLE 2019 : 03 et 04 juillet

Nous tiendrons nos traditionnelles rencontres de La Rochelle durant le Festival*. Mais attention : cette année nous nous réunirons au milieu du Festival les mercredi 03 et jeudi 04 juillet (et non pas comme depuis plusieurs années le premier week-end).

Nous souhaitons à cette occasion échanger avec vous sur le débat qui traverse la profession aujourd'hui et qui porte sur le fait de savoir si une œuvre qui ne sera pas montrée dans une salle de cinéma peut être de même nature qu'un film « traditionnel » ce débat a une forte résonance économique mais il a aussi des aspects culturels. Jusque-ici lorsqu'on parle de culture cinématographique on ne parle que des films qui ont été montrés dans des cinémas. C'est la position rappelée notamment par diverses organisations professionnelles, comme par le Festival de Cannes, et l'Académie des Oscars. Rendez-vous donc à La Rochelle !

Les détails des rencontres dans le prochain numéro bien sûr.

* **LE FESTIVAL 2019 :**

Marraine 2019 Alexandra STEWART ★ *Hommages à Dario* ARGENTO, Caroline CHAMPETIER, Jean-François LAGUIONIE, Elia SULEIMAN ★ *Du côté du CINÉMA ISLANDAIS*, 12 films ★ *Cinéma muet*, Victor SJÖSTRÖM ★ *Rétrospectives* Arthur PENN, Kira MOURATOVA, Charles BOYER ★ *Mimiques en folie*, Louis DE FUNÈS, 10 films, Jim CARREY, 6 films ★ *Artistes d'Allemagne, portraits filmés* : 4 documentaires ★ *D'hier à aujourd'hui*, 20 films restaurés ★ *Ici et ailleurs*, 40 longs métrages en avant-première ★ *Musique et Cinéma*, *Hommage à François DE ROUBAIX*, *Concert de Fred PALLEM & LE SACRE DU TYMPAN*, *Création ciné-concert avec David SZTANKE*



DES « MASTERCLASS »
EN LIGNE

A l'initiative de la Femis sur <http://www.femis.fr/conferences> de passionnantes leçons de cinéma en accès gratuit : Jean Rouch, Agnès Varda, Godard, Rohmer.....

RETOUR SUR L'INITIATIVE DU CINEMA LA PLEIADE DE CACHAN

Cf. « En Bref » Novembre-Décembre 2018

Le 11/12/2018 «La Pléiade» a souhaité débattre autour de la projection du film «Macadam Pop Corn» (rappel des idées forces : le cinéma premier lieu d'accès à la culture des citoyens français. secteur en pleine mutation bouleversant l'équilibre des cinémas indépendants, programmation engagée pour tous les publics : les défis que relèvent au quotidien votre cinéma de quartier)

Voici le retour fait par nos amis de Cachan : « Nous avons cherché à informer les citoyens sur les profondes mutations traversées par le secteur et les nécessaires adaptations qui en ont résulté. En parallèle, le propos s'est axé sur les salles indépendantes, comme la nôtre, qui ont connu une baisse de la fréquentation et se trouvent dans une situation économique très fragile. Nous avons cherché à mettre en avant les enjeux auxquels notre équipe doit faire face au quotidien afin de maintenir son activité tout en ne sacrifiant aucunement certaines exigences et principes que nous portons et défendons depuis des années. Ce que nous avons surtout cherché à mettre en avant c'est la place du citoyen dans son cinéma de proximité et son implication, élément essentiel au maintien de l'activité. »

Pour le cinéma La Pléiade, cette soirée n'est que le début d'un long parcours d'information auprès des citoyens. Et nous serons heureux de le suivre !

ET SI VOUS FAISIEZ VOTRE "CRITIQUE" !

Comme chacun d'entre nous, à la sortie d'un film, vous avez un avis. En quelques lignes - ou beaucoup plus - mettez-le en mots et envoyez-le-nous. Sur notre site <https://territoires-cinema.fr/> la rubrique "L'ombre d'un doute" est destinée à le recevoir. C'est simple : vous écrivez, vous nous l'envoyez (en indiquant vos prénom et nom) via la messagerie de notre page Facebook ou à l'adresse 7.art@orange.fr et nous le publions. Bien sûr nous nous réservons le droit de ne pas publier si nous le jugeons insultant, odieux, dégradant... mais nous vous le dirions !

LE CINEMA NON COMMERCIAL

Le CNC poursuit, avec les partenaires concernés, sa réflexion sur le cinéma non commercial. L'heure est à la simplification des 6 catégories utilisées depuis 2009 on s'orienterait vers «trois cercles» de séances. Le premier «cercle» regroupe les ciné-clubs et les cinémathèques dont l'objectif exclusif est le développement de la culture cinématographique et la formation à l'image. L'idée directrice consiste à prendre en compte la nature de l'organisateur plus que la manifestation en elle-même. Le deuxième cercle serait composé des organismes ayant comme activité principale la diffusion culturelle (Musées, médiathèques...). Le troisième cercle concerne tous les autres services ou structures (associations non culturelles, salles des fêtes...). Sont associés à ces discussions les fédérations de ciné clubs (agréés par le CNC) et la Fédération des exploitants (FNCF).

LA ROUTE EST ENCORE LONGUE...

Même si les films réalisés par des femmes ont augmenté de 62% en dix ans, l'étude concernant «la place des femmes dans l'industrie cinématographique française» confirme évidemment que les choses évoluent mais très lentement ! Clairement certains métiers sont plus « féminin » que d'autres mais c'est certainement sur le versant économique que la différence se fait le plus cruellement sentir : à la fois sur les écarts de salaire homme /femme et sur montant du financement du film confié aux femmes....L'étude est disponible sur le site du CNC : www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/la-place-des-femmes-dans-lindustrie-cinematographique-et-audiovisuelle_951200

D'AUTRES BREVES EN LIGNE

<https://territoires-cinema.fr/>

Cette rubrique de notre site est également à votre disposition pour faire connaître vos initiatives. N'hésitez-pas à nous adresser vos informations !



D'AUTRES NOUVELLES DES SALLES

LA CINE CARTE CIP

Les cinémas indépendants parisiens (CIP) proposent aux spectateurs une carte prépayée depuis Aout 2017. Cette carte donne accès à une vingtaine de salles, 24 précisément à ce jour, du réseau a des conditions avantageuses pour les cinéphiles ou les familles : 19 tickets valables 12 mois pour 98 Euros. D'autres formules sont disponibles ou vont être proposées au vu du succès de la démarche. En 18 mois 33000 cartes ont été vendues soit plus de 220000 entrées et certains établissements qui ont remplacé leur carte personnelle pour adhérer à la ciné carte CIP ont vu leur vente doubler (voire tripler). Une confirmation de plus : les spectateurs sont bien là le tarif des places joue un rôle important dans la fréquentation.

FERMETURE A NIMES

Notre lettre annonce fréquemment les ouvertures de salles ou de complexe cinématographique ...il y aussi des fermetures : Kinépolis a fermé le complexe cinéma forum centre-ville (60 000 entrées en 2017, 35 000 en 2018) de Nîmes le 10 Mars au soir. Il semble que cet établissement ait fait les frais de l'ouverture du CGR qui a attiré 230 000 spectateurs en 2018 !

6 SALLES A SAINT ANDRE DE CUBZAC

Le mono écran du centre-ville vient de fermer, il est remplacé par un petit complexe de 6 écrans et 951 sièges à quelques kilomètres du centre. Ce lieu qui associe des espaces jeux et de restauration aura mis plus de 10 ans à voir le jour. L'association financière du groupe d'exploitation catalan Ocine a permis l'aboutissement du projet qui a ouvert ses portes début mars.

PATHE-GAUMONT : MULTIPLEXES DERNIERE GENERATION

Conçu début 2000 le cinéma EuropaCorp La Joliette a ouvert ses portes le 29 mars. Exploité par le groupe Pathé Gaumont le nouveau multiplexe compte 14 salles. Ce multiplexe de 11 975 m2 pour 14 salles (2 080 sièges) ont été dessinées par le designer Ora-ito, propose les dernières innovations technologiques mais aussi de nouvelles propositions VIP pour le spectateur. Projection 100 % laser, technologie 4DX, projection à 270 degrés grâce au ScreenX, son Dolby Atmos. Trois salles VIP et une salle pour les enfants (qui maintenant s'appellent des Kids) Dans les salles VIP on peut recharger son téléphone portable, voir un film (quand même mais généralement en VF) sur des méridiennes avec des repose pieds en couple voir même seul ! Les tarifs ont été aménagés en conséquence : compter 35 Euros en salles VIP. Pour les salles classiques l'entrée de 13,5 euros est majoré de 5 à 9 Euros pour les salles 4DX, ScreenX ou Dolby cinéma. Evidemment ce complexe intègre une salle de Réalité virtuelle.